

FRÉDÉRIQUE BIVILLE

## LATINITÉ D'OCCIDENT, LATINITÉ D'ORIENT : LE 'LATIN' DU *LIVRE DES CÉRÉMONIES* DE CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE

**Summary:** After the fall of the Western Roman Empire, the imperial ritual was preserved and systematized in the East, in the 'Byzantine' Empire, by intensifying and Christianizing. *The Book of Ceremonies* by Constantine Porphyrogenetos, written in Greek in Constantinople in the 10th century, by compiling protocols of the previous centuries, gathers a rich collection of court rituals to be observed during the great religious and civil ceremonies which accompanied the important events of the reigns of the sovereigns, and the sportive events at the Hippodrome. We investigate about the permanence and the future of the Latin language in the ceremonial of the Byzantine Court: the survival of formulaic expressions of order and acclamation in Latin (*rhōmaizein*), Latin phrases underlying the Greek text, and a great lot of Latinisms (*rhōmai(k)a lexis*) in the institutional and technical lexicon, sometimes unknown in Latin, which attest integrational processes, lexical creation, and phenomens of 'aller-retour' (round trip) between the West and the East, and between the Greek and the Latin languages.

**Key words:** Eastern Latinity, Late and vulgar Latin, Romania, Latin-Greek bilingualism, loanwords, Byzantine Greek language

*Le Livre des cérémonies*, rédigé en grec à Constantinople au X<sup>e</sup> siècle à l'initiative de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète, est une compilation de protocoles d'époques diverses, réglant le cérémonial de la Cour de Constantinople à l'occasion des grandes fêtes religieuses ou civiles, et des courses à l'hippodrome<sup>1</sup>. Dans sa préface (I, p. 1–2), le compilateur précise qu'il a compilé des protocoles ancestraux

<sup>1</sup> Éditions de référence : REISKE 1829–1830 : *Constantini Porphyrogeniti imperatoris, De ceremoniis aulae Byzantinae libri duo* [CSHB], Bonn (révision de l'édition princeps de I. LEICH et I. REISKE, Leipzig 1751–1754, par B. NIEBUHR) – VOGT 1935–1940 : Constantin VII Porphyrogénète, *Le Livre des cérémonies (livre I)*. Texte établi, traduit et commenté par A. VOGT. 2 vol., Paris, 1935 et 1940 (repr. 1967) – MOFFATT–TALL 2012 : Constantine Porphyrogenetos, *The Book of Ceremonies*, 2 vol., translated by A. MOFFATT and M. TALL, with the Greek edition of the CSHB (Bonn, 1829), Canberra.

Le livre I du *De ceremoniis* est cité ici dans l'édition d'A. VOGT en deux volumes (I et II). Le *Traité de Philothée*, inclus dans le livre II, est cité d'après l'édition de N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance byzantine des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, Paris 1972.

(παλαιότερων, πατρίων) et qu'il a respecté une terminologie ancienne (πάλαι). Il évoque aussi des traditions observées « depuis l'origine » (1. §75(66), II p. 107. 1–3 : ἐξ αὐτῆς τῆς ἀρχῆς) : on peut comprendre « depuis la fondation de Constantinople », en 330, par l'empereur romain Constantin, mais on peut aussi remonter aux origines plus lointaines, et proprement romaines, du régime impérial. Le latin ayant été la langue officielle de l'Empire romain d'Orient, on peut donc s'attendre à trouver, dans les protocoles les plus anciens, des manifestations de cette latinité.

## 1. UN EMPIRE QUI S’AFFIRME COMME « ROMAIN »

Si, à première vue, le latin est peu présent dans *Le livre des Cérémonies*, le pouvoir continue fermement à s'affirmer comme « romain », Ῥωμαῖος (= latin *Romanus*), en particulier dans les acclamations<sup>2</sup> : « la victoire et la joie règnent chez les Romains » (ἐν τοῖς Ῥωμαίοις)<sup>3</sup> ; on célèbre « la gloire, l'orgueil et l'exaltation des Romains »<sup>4</sup>, ainsi que « la ville des Romains »<sup>5</sup>, Constantinople (*Constantinopolis/Κωνσταντινούπολις*) au nom hybride, composé du nom (latin) de l'empereur *Constantinus*, et du nom grec de la ville, πόλις ; « la ville et toute la *Romania* exultent »<sup>6</sup>. Dans la tradition grecque de désignation des empereurs romains, on fait des vœux pour le βασιλεύς ('souverain'), δεσπότης ('maître') ou αὐτοκράτωρ ('tout puissant') : « Seigneur, sauve les maîtres des Romains », τοὺς δεσπότης Ῥωμαίων<sup>7</sup>. Mais les titres latins resurgissent dans les protocoles les plus anciens, en latin translittéré, incompris et déformé sous l'influence de la prononciation grecque : ὁ δεῖνα καὶ ὁ δεῖνα, Αὐγουστοι, τούμβηκας (= *Augusti, tu ui(n)cas*), « un tel et un tel, Augustes, puisses-tu être vainqueur »<sup>8</sup> ; « Buvez, seigneurs empereurs » (δόμηνι ἡπεράτορες = *domini imperatores*)<sup>9</sup>, « que Dieu protège votre empire » (ἡμπέρηοιμ βέστρουμ = *imperium uestrum*)<sup>10</sup>. Le titre de César (καῖσαρ) s'applique désormais aux membres de la famille impériale et ses insignes sont, outre la chlamyde (ἡ χλαμύς, τὰ χλανίδια), la fibule (ἡ φίβλα, τὰ φιβλία, du latin syncopé *fib(u)la*) et l'écharpe (λῶρος = *lorus*), le bandeau, καισαρῖκι(ο)ν, dérivé grec qui a besoin d'être glosé (ἦτοι, « c'est-à-dire ») par le grec στέφανος ou περικεφάλαιον, « couronne » pour pouvoir être compris<sup>11</sup>. Seule l'impératrice

<sup>2</sup> BIVILLE, F. : Le rituel des acclamations : de Rome à 'Byzance'. In GARCEA, A. – ROSELLINI, M. – SILVANO L. (eds) : *Latin in Byzantium. I. Late Antiquity and beyond*. Turnhout 2019, 247–263.

<sup>3</sup> 1. §9, I p. 54. 11 : νίκη βασιλεύει καὶ χαρὰ ἐν τοῖς Ῥωμαίοις.

<sup>4</sup> 1. §4, I p. 39. 18 : εἰς δόξαν, εἰς καύχησιν, εἰς ἀνέγερσιν Ῥωμαίων.

<sup>5</sup> 1. §78(69), II p. 128. 7 : ἐν τῇ πόλει Ῥωμαίων.

<sup>6</sup> 1. §74(65), II p. 103. 26 : ἀγαλλεται ἡ πόλις καὶ ὅλη ἡ Ῥωμανία.

<sup>7</sup> 1. §5, I p. 42. 19 : Κύριε, σώσον τοὺς δεσπότης Ῥωμαίων.

<sup>8</sup> 1. §85(76), II p. 173. 3 : Variante τόμβικας en 1. §78(69), II p. 124. 19.

<sup>9</sup> 1. §84(75), II p. 171. 20. À côté de la forme pleine, transcrite, de vocatif δόμηνι [= *dōmini*], est attestée dans le même chapitre (p. 172. 10) une variante syncopée, oralisée, de datif : δόμνω [= *dōm(i)no*].

<sup>10</sup> 1. §84(75), II p. 171. 6 : κωνσέρβεθ Δέους ἡμπέρηοιμ (var. ἡμπέρηοιμ) βέστρουμ [= *conseruet Deus imperium uestrum*]

<sup>11</sup> 1. §52(43) II p. 27. 4–5 : τῶν περικεφαλαίων ἦτοι τὰ λεγόμενα 'καισαρῖκια' et p. 31. 31–32 : τὸν στέφανον ἦτοι τὸ καισαρῖκιν.

conserve son titre latin d'*Augusta* (Αὐγοῦστα), qui avait été décerné à Livie, l'épouse d'Auguste, en 14 apr. J.-C. Elle est honorée par des chants appelés αὐγουστ-ιακά (un dérivé grec)<sup>12</sup>.

La romanité du pouvoir se traduit aussi dans la nature et la désignation de ses institutions, dont certaines remontent à l'époque de la république romaine. Si le sénat (συγκλήτος) et le consul (ὄπατος) sont depuis toujours désignés par des noms grecs<sup>13</sup>, d'autres titres ont conservé leurs noms latins, translittérés, ainsi des patriciens (πατρι-κιοι = *patricii*), du préteur (πραίτωρ = *praetor*), du questeur (κ(ο)υαίστωρ = *quaestor*) ou, pour l'époque impériale, du comte (κόμης = *comes*), du douξ = *dux*, ou du secrétaire privé, ἀσηκρήτης (-τις) = *a secretis*<sup>14</sup>, qui donne lieu par agglutination à un composé grec hiérarchique, πρωτ(ο)ασηκρήτης.

## 2. UN LATIN RÉSIDUEL

Il est bien évident qu'au X<sup>e</sup> siècle, quand est compilé *Le livre des cérémonies*, le latin n'est plus couramment pratiqué ni compris à Constantinople en dehors, sans doute, de quelques cercles cultivés<sup>15</sup>. Il n'est plus la langue officielle de l'Empire, la langue du pouvoir, et encore moins une langue de communication. On est bien loin du contexte du VI<sup>e</sup> siècle, quand l'empereur Justinien partait à la reconquête de l'Occident et publiait en latin ses grands ouvrages juridiques (*Digeste, Institutions, Codex*), tandis que le grammairien Priscien faisait paraître à Constantinople son *Ars Grammatica*, la plus grande grammaire latine de l'Antiquité.

### *Mentions en latin*

Dans *Le livre des Cérémonies* le latin, désigné comme ῥωμαϊκῆ διαλέκτω, la « langue de Rome » (1. §32(23), I p. 125. 8), est présenté comme une langue étrangère, opaque.

<sup>12</sup> 1. §73(64), II p. 97. 6 et 100. 15. Cf. encore 1. §74(65), II p. 104. 20 : τοῦ αὐγουστιακοῦ κλη-τωρίου, « dîner en l'honneur de l'impératrice ».

<sup>13</sup> MASON, H. : *Greek Terms for Roman Institutions. A Lexicon and Analysis*. Toronto 1974.

<sup>14</sup> 1. §56(47), II p. 45. 1.

<sup>15</sup> Sur la problématique du latin à Byzance, voir DAGRON, G. : Aux origines de la civilisation byzantine : langue de culture et langue d'État. *Revue Historique* 241 (1969) 23–56 (repris dans *La romanité chrétienne en Orient : héritages et mutations*. Londres 1984). – PETERSMANN H. : Vulgärlateinisches aus Byzanz. In MÜLLER, C. – SIER, K. – WERNER, J. (eds) : *Zum Umgang mit fremden Sprachen in der Griechisch-Römischen Antike*. Stuttgart 1992, 219–231. – ADAMIK, B. : Bemerkungen zur Problematik "Latein in Byzanz". Über die lateinischsprachige Bevölkerung von Konstantinopel. In PETERSMANN, H. – KETTEMANN, R. (eds) : *Latin vulgaire – latin tardif V. Actes du Ve Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Heidelberg, 5–8 septembre 1997)*. Heidelberg 1999, 69–79. – ADAMIK, B. : Zur Problematik der lateinischsprachigen Bevölkerung in Konstantinopel. Das Zeugnis der lateinischen Texte in dem Werk *De cerimoniis aulae Byzantinae* des Kaisers Konstantin VII Porphyrogennetos. In SOLIN, H. – LEIWO, M. – HALLA-AHO, H. (eds) : *Latin vulgaire – latin tardif VI. Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Helsinki, 29 août–2 septembre 2000)*. Hildesheim 2001, 201–218. – GARCEA-ROSELLINI-SILVANO (n. 2).

Il est devenu à ce point obscur et incompris qu'il a besoin d'être introduit par des indices métalinguistiques tels que l'emploi du verbe ῥωμαῖζω, « dire en romain » ou de l'adverbe ῥωμαιστί, « en romain »<sup>16</sup>, et qu'il doit être accompagné de traductions en grec. C'est un latin formulaire, essentiellement constitué d'acclamations à l'empereur et d'ordres brefs. C'est aussi un latin translittéré, souvent déformé : il porte la trace d'une tradition manuscrite particulièrement complexe, mais aussi de l'évolution orale des langues grecque et latine, sans que l'on puisse, malheureusement, dater avec précision les phénomènes linguistiques constatés<sup>17</sup>. Ce latin est également marginalisé, ce qui est une autre preuve du fait qu'il n'était plus compris. Dès le premier chapitre, qui traite du cérémonial à respecter lorsque l'Empereur se rend en cortège à Sainte-Sophie à l'occasion des grandes fêtes liturgiques, il est dit que « dans le *triclinos* des Excubites se tiennent les chanceliers du questeur (κοιαιστωρος καγκελλάριοι = *quaestoris cancellarii*) et leur domestique (δομεστίκου = *domesticus*) » – trois mots latins – « qui chantent en latin (ῥωμαῖζοντες) les chants correspondant à la fête » :

1. §1, I p. 8. 19 : Ἐν δὲ τῷ αὐτῷ τρικλίνῳ τῶν Ἐκσκουβίτων [= *excubiti*]...ἴστανται...οἱ τοῦ κοιαιστωρος [*quaestoris*] καγκελλάριοι [= *cancellarii*] μετὰ καὶ τοῦ αὐτῶν δομεστίκου [= *domesticus*] ῥωμαῖζοντες τὰ τῆ ἑορτῆ ἀρμόζοντα.<sup>18</sup>

Mais le texte de ces chants n'est pas cité. Il faut attendre la fin du livre I (§83(74), II p. 169), quasiment en annexe, pour que ces textes latins soient donnés en translittération et en traduction grecques, ainsi pour la fête de la Nativité (Χριστούγεννα) :

Δὲ Μαρῖε Βέργηνε νάτους ἐτ Μάγια δωριεντεκοῦμ μούνερα ἀδοράντες  
[= *De Maria Virgine natus et Magi ad oriente(m) cum munera adorantes*]  
Ἑρμηνεύεται [traduction en grec]  
Ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου ἐγεννήθη, καὶ Μάγοι ἐξ ἀνατολῶν μετὰ δώρων προσκυνοῦσιν  
« né de la Vierge Marie et les Mages d'Orient l'adorent avec des présents »

La perte de compréhension du texte latin est rendue manifeste par les nombreuses altérations qu'il a subies. On observe des mécoupures dans la segmentation en mots :

<sup>16</sup> ῥωμαῖζω : 1. §1, I p. 8. 19 et 21. 10 ; 1. §50(41), II p. 20. 6 ; *Phil.* 171. 2 ; ῥωμαιστί : 1. §9, I p. 63. 18 et 21 ; 1. §32(23), I p. 125 ; 1. §83(74), II p. 169. 3.

<sup>17</sup> Sur l'évolution des systèmes phonétiques et phonologiques du latin et du grec, voir BIVILLE, F. : *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*. Tome I : *Introduction et consonantisme*. Tome II : *Vocalisme et conclusions*. Louvain – Paris 1990 et 1995. BINDER, V. : *Sprachkontakt und Diglossie. Lateinische Wörter im Griechischen als Quellen für die lateinische Sprachgeschichte und das Vulgärlatein*. Hamburg 2000.

<sup>18</sup> Κοιαιστωρος = *quaestoris* témoigne d'adaptations grapho-phonologiques (dans la transcription par κοι- du digramme latin *qu-*, inconnu du grec) et morpho-phonologiques, dans le traitement du suffixe d'agent *-tor*, *-toris* en *-τωρ*, *-τωρος* ; une intégration dans le système grec aurait dû aboutir à un abrègement du *-o-* aux cas obliques (*-τορος*).

Μάγια δωριεντεκούμ = *Magi ad oriente cum* ; des attractions de finales : δὲ Μαρίε Βέργηνε = *de Maria Virgine*, ainsi qu'une influence de la langue grecque parlée : bétacisme et itacisme dans Βέργηνε = *Virgine*, et des traits de latin dit 'vulgaire' : perte du *-m* final d'accusatif dans *-α δωριεντεκούμ* = *ad oriente(m) cum*, confusion de cas après la préposition *cum* : κούμ μούνερα [acc.] au lieu de *cum muneribus* [abl.]<sup>19</sup>.

Mais en dehors de trois chapitres exceptionnels regroupés en annexe à la fin du livre I (1. § 83(74), 84(75), 85(76), II p. 169–173), les mentions en latin se résument souvent à un mot isolé, signalé métalinguistiquement par le syntagme ῥωμαία ou ῥωμαϊκή λέξις, « mot romain », ainsi de l'ordre δῖτ = *dic(i)t(e)*,<sup>20</sup> « dites », variante latine résiduelle de l'équivalent grec usuel κελεύσατε, ou de l'adjectif (ou adverbe) de prospérité φιλικήσιμε (= *felicissime*)<sup>21</sup>, qui vient parfois compléter les traditionnels vœux, bilingues, de longévité à l'empereur :

1. §1, I p. 16. 17–23 : ὁ δὲ πραιπόσιτος [*praepositus*] λέγει ταύτην ῥωμαϊκήν λέξιν 'δῖτ' [*dic(i)t(e)*] [...] πάντες καὶ λέγουσι : 'καλῶς ἦλθετε, οἱ μουλτούσανοι' [\**multianni*] [...] προστιθέασι καὶ ταύτην τὴν ῥωμαϊκὴν λέξιν '[ἄνω] φιλικήσιμε [(*anno*) *felicissime*]', « le préposite dit ce mot latin : 'dites', et tous disent : 'bienvenus êtes-vous, vous [à qui l'on souhaite de] nombreuses années'. Et ils ajoutent ce mot romain : '(pour l'année), meilleurs vœux de bonheur' ».

Ces insertions de mots latins se rencontrent encore dans le cadre de formules autonymiques telles que, en 1. §82(73), II p. 146. 1 : Περὶ τοῦ μακελλαρικοῦ [= *macellarius*] ἵπποδρομίου τοῦ λεγομένου 'Λουπέρκ(άλ)ιν' [= *Lupercal*]<sup>22</sup>, « La course des Bouchers à l'hippodrome qui s'appelle 'Lupercales' ». Ces formules entraînent souvent un mélange de codes linguistiques, comme dans cette acclamation bilingue, redondante, de bienvenue à l'impératrice le jour de son couronnement, où *bene* équivaut au grec καλῶς :

1. §50(41), II p. 20. 6 : ἴσταται τὸ πᾶν τοῦ κουβουκλείου εἰς τὸν Αὐγουστέα καὶ ῥωμαῖζουσι : 'βαῖνε, βαῖνε [= *bene, bene*]<sup>23</sup>, ἡ Αὐγοῦστα [= *Augusta*], καλῶς ἦλθες, ἡ Αὐγοῦστα', « tout le personnel de la chambre se tient dans l'*Auguste* et dit en latin : 'bienvenue, bienvenue, l'*Augusta*, tu es la bienvenue, *Augusta*' ».

<sup>19</sup> ADAMIK : Zur Problematik (n. 15) 204.

<sup>20</sup> 1. §1, I p. 16. 17 ; 1. §9, I p. 63 ; 1. §32(23), I p. 125. Δῖτ [corr. Vogt : βῖτ, διθ, codd] est compris comme une forme brève du latin *dic(i)t(e)*, avec syncope de la pénultième atone et apocope de la finale vocalique. Cette réduction syllabique correspond bien à l'usage jussif et figé qui est fait de cette forme verbale.

<sup>21</sup> Variantes φιλικήσιμε (1. §9, I p. 63) et φιλη- (1. §32(23), I p. 125). Ce superlatif peut se comprendre comme un adjectif épithète au vocatif, en adresse à l'empereur (« bienheureux »), ou comme un adverbe (rôle que joue le positif *feliciter* en latin), « beaucoup de bonheur ».

<sup>22</sup> Adjectif Λουπέρκάλι(ο)ν = *Lupercal*, fête latine des *Lupercalia*.

<sup>23</sup> Sur le rendu du [ē] latin par le digramme αι en grec, cf. BIVILLE II (n. 17) 38–42.

## Latinismes lexicaux

Si les mentions en latin demeurent somme toute marginales dans *Le livre des Cérémonies*, et apparaissent surtout comme résiduelles, vestiges d'un passé révolu, et issues de protocoles plus anciens, d'époque romaine, les latinismes lexicaux par contre (ce que l'on peut appeler 'le latin des Grecs'), sont extrêmement nombreux, souvent bien intégrés et productifs, et à l'origine de nouvelles familles lexicales par dérivation et composition : *pannus*, « morceau d'étoffe » → diminutif τὸ πανί(ο)ν, « fanion (de couleur) » des cochers, signes distinctifs des quatre factions de l'hippodrome<sup>24</sup> → composés ὁ μικρο-παν-ίτης, « cocher » des factions inférieures (littéralement « qui porte un petit fanion », I. §78(69), II p. 137–138), ὁ δι-παν-ίτης, « cocher » qui court sous deux couleurs (I. §1, I p. 8. 20), τὸ ἀλλι-παν-ίσι(ο)ν, « fanion de la faction adverse » (en cas de remplacement de cocher, I. §78(69), II p. 139. 5–6). On trouve toute la gamme de production lexicale relative aux mots empruntés : translittérations, transcriptions/adaptations<sup>25</sup>, traductions, dérivations morphologiques et sémantiques, formes hybrides, ou encore, formations délocutives, intéressantes en raison de leur dimension orale. Certaines formes sont également intéressantes par les évolutions phonétiques qu'elles révèlent, que celles-ci soient d'origine latine ou grecque : ainsi de la forme latine syncopée *stáb(u)lum*, « écurie », qui apparaît en grec sous les deux graphies στάβλον (-ος), translittérée, et σταῦλον (-ος), oralisée, reflétant une prononciation [stavlo] avec spirantisation de l'occlusive bilabiale<sup>26</sup> ; *centú(c)lus* / κενδοῦκλον (-ος), « feutre » : il s'agit du costume d'arlequin que portent les cochers lors des fêtes carnavalesques à l'hippodrome<sup>27</sup> ; *fác(u)la*, « torche », à l'origine des dérivés grecs φατλ-ία, « flambeau » et φακλαρέα, « course aux flambeaux »<sup>28</sup>. Particulièrement intéressants sont les cas de dérivation déverbative : *probare* → ἡ πρόβα, « essai »<sup>29</sup>, *rogare* → ἡ ρόγα, « rente » → ρογ-εὔεσθαι, « recevoir une rente »<sup>30</sup>, *combinare* → ἡ κομβίνα, « composition des attelages » (programme des courses) →

<sup>24</sup> I. §78(69), II p. 139,22 : φοροῦσιν δὲ πανία σημεῖα, « ils portent des fanions distinctifs ».

<sup>25</sup> *Consistorium* > κονισιστώριον, *suffragium* > συφράγιον, *urna* > ὄρνα (= gr. κυλίστρα), *paratus* → τὸ πέρατον (« autorisation, permis »), *officialis* → ὀφικιάλι(ο)ς, etc.

<sup>26</sup> Ἀ στάβλον est associé le dérivé σταβλ-ησιάνος (I. §78, II p. 129. 11 et 13), « palefrenier », qui pourrait être une adaptation du latin \**stab(u)lé(n)sis* (→ σταβλησι-άνος). Σταῦλον a donné lieu, par univerbation du syntagme ὁ κόμης τοῦ σταῦλου (= *comes stabuli*), au composé σταυλο-κόμης, « comte de l'écurie ». Στάβλον est la forme qui apparaît dans le livre I du *Livre des cérémonies* (I. §78, II p. 129 sq.). La forme plus tardive σταῦλον figure dans le *Traité de Philothée* (p. 123. 5 ; 141. 9, etc.), tout comme le composé σταυλοκόμης (121,32). Sur le phénomène du bétacisme (*b/u*, *β/v*), cf. BIVILLE I (n. 17) 284–285.

<sup>27</sup> *Centú(n)c(u)lus* (« fait de différentes pièces ») > ἀπὸ κενδοῦκλου, et adjectif dérivé κενδοῦκλέινα (I. §80(71), II p. 154. 20 et 22). Pour la sonorisation de l'occlusive après nasale en grec tardif (-*nt*- > -*vð*-), cf. BIVILLE I (n. 17) 250–251.

<sup>28</sup> *fax* (« torche ») → *fác(u)la*, recaractérisé comme diminutif en grec par le suffixe -ίον : τὰ φατλ-ία ; *fác(u)lárius*, -a → ἡ φακλαρέα. Cf. I. §71(62), II p. 93. 9 ; I. §80(71), II p. 151. 1 et 5. Pour la correspondance entre le latin -*cl*- et le grec -*τλ*-, cf. BIVILLE I (n. 17) 318–319 (ἀντλεῖν > *anclare*) et II (n. 17) 158–159.

<sup>29</sup> I. §78(69), II p. 142. 16.

<sup>30</sup> *Phil.* 177. 31 ; 231. 19–22.

ὁ κομβινο-γράφος<sup>31</sup>, et de dérivation délocutive : *superest*, « il l'emporte sur les autres » → ὁ συμπερέστης, « champion » (de course à pied)<sup>32</sup>. Tout ce lexique d'origine latine, bien intégré dans le cérémonial byzantin, révèle des formes latines méconues, et témoigne d'une survie et d'une vitalité de la latinité par la médiation du grec.

### 3. LA LATINITÉ DES PROTOCOLES ANCIENS

Le substrat latin est particulièrement perceptible dans quelques chapitres issus de protocoles anciens, dont les pratiques remontent vraisemblablement à l'époque de l'empire romain et se sont transmises, en se systématisant, à la *pars Orientis* de l'Empire puis à la cour byzantine. Parmi ces rituels répétitifs et codifiés à l'extrême, figurent les entrées de la Cour, les acclamations et vœux de longévité à l'empereur, et les dîners-spectacles dans la salle des XIX Lits.

#### *Les entrées de la Cour*

Pour entrer dans la salle où se trouve l'empereur, les membres de la Cour doivent, chacun à leur tour, attendre un ordre donné pour franchir le seuil symbolique du βῆλον (= *uelum*)<sup>33</sup>, « tenture, portière ». Un préposé à cette fonction saisit la tenture, tandis qu'un autre dit : « λεβά » (= *leua* = [leua]), « lève », puis, en s'adressant au dignitaire : « λώκ » (= *lóc(o)*)<sup>34</sup>, « en place », suite à quoi le dignitaire peut entrer :

1. §61(52), II p. 71. 7–9 : λέγει ὁ ἀδμηνσουνάλιος [= *admissionalis*]<sup>35</sup> : 'Στήτω', καὶ κρατεῖ ὁ νομεράριος [= *numerarius*] τὸ βῆλον [= *uelum*] καὶ λέγει : 'Λεβά ! [= *leua*], ὑπαρχε προφέκτωρ [= *praefectus*], λώκ ! [= *lóc(o)*]', « l'*admissionalis* dit [en grec] : 'Στήτω' ('stop !') et le *numerarius* saisit la portière. Puis il dit [en latin] : '*Leua* ! ('lève !'), *hyparque* préfet, *loc* ! ('en place !') ».

Le latin *uelum* témoigne en grec d'un développement sémantique qu'il ne semble pas avoir connu en latin, celui d'« entrée » : βῆλα α', β', γ'..., « première entrée, deuxième entrée, troisième entrée, etc. », πάντα τὰ βῆλα, « toutes les entrées », βῆλα βῆλα (distributif), « entrée par entrée ». Le sens matériel initial de « tenture, portière » (que l'on soulève, ouvre par le milieu ou tire latéralement), est devenu celui

<sup>31</sup> 1. §78(69), II p. 142. 5, entre autres. On trouve les dérivés κομβινο-εὔειν et κομβινεύ-ματα chez le Ps. Chrysostome.

<sup>32</sup> 1. §81(72), II, p. 159. 16.

<sup>33</sup> Avec bétacisme, tout comme dans λεβά = *leua*.

<sup>34</sup> Avec une réduction syllabique (par apocope) liée à la fonction jussive, comme dans δῖτ < *díc(i)t(e)* (cf. n. 20).

<sup>35</sup> ὁ ἀδμηνσουνάλι(ο)ς = *admissionális*, 1. §56(47), II p. 46. 26–30 ; 1. §57(48), II p. 57. 22, avec graphie hypercorrecte de la séquence latine *-iss-* = *-ī(n)s-* et itacisme. Cf. aussi ὁ κόμης τῶν ἀδμησιόνων [= *admissionum*], « comte des admissions », 1. §50(41), II p. 17. 27.

d'un espace-temps, un lieu d'attente puis de franchissement<sup>36</sup>. L'ancienneté de ce protocole est confirmée par la mention de dignités romaines obsolètes, disparues de la cour de Byzance, comme celle du σεκουνδικήριος (1. §56(47), II p. 45. 13) = *secundicerius*, littéralement « celui qui (-ius) est inscrit en second (*secundi-*) sur les tablettes de préséance (*cera*) », remplacé par le σελεντιάριος [= *silentiarius*] ; il vient après le πριμικήριος (= *primicerius*), inscrit en premier. Les titres proprement grecs attestent des composés à premier membre en πρωτο- et δευτερο-.

### *Les acclamations et les vœux à l'Empereur*

Les acclamations et les vœux de longévité à l'Empereur se révèlent également être un conservatoire, en même temps qu'un vivier, de la latinité d'Orient. Pour évoquer le processus acclamatif, *Le livre des cérémonies* recourt aux verbes grecs usuels εὐφημεῖν et ἐπεύχεσθαι, et à leurs dérivés nominaux. Mais on trouve aussi fréquemment, en particulier lorsqu'il s'agit des acclamations des dèmes (c'est-à-dire des factions de l'hippodrome), les formes ἄκτα, ἀκτολογεῖν et ἀκτολογία<sup>37</sup>. Ἄκτα a développé en grec un sens qui n'est pas attesté en latin : du sens d'« actes », procès-verbaux des séances, en particulier du sénat, dans lesquels étaient consignées les acclamations adressées aux dirigeants, il est passé par métonymie à celui d'« acclamation », normalement exprimé en latin par *acclamatio* et *acclamare*. Et à partir du syntagme τὰ ἄκτα λέγειν, « dire les acclamations », il a développé par univération un composé ἀκτολογεῖν qui a lui-même généré le substantif ἀκτολογία.

De cet arrière-plan romain et latin relève aussi la fonction de μαῖστωρ. Le mot, dérivé du latin tardif *ma(g)ister* avec spirantisation puis perte de l'occlusive palatale devant -i- et substitution, en grec, du suffixe de nom d'agent (-ter → -τωρ), a connu une seconde vie en grec<sup>38</sup>. En tant que responsables de leur faction, les μαῖστωρες sont, entre autres fonctions, chargés de chanter en latin (ῥωμαῖζουσι) les louanges des empereurs : οἱ...μαῖστωρες ῥωμαῖζουσι τοὺς δεσπότης (1. §1). Parmi ces louanges, le vœu latin de longévité *in* (ou *per*) *multos annos (et bonos)*, « pour de nombreuses (et bonnes) années », qui correspond au grec εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους, constitue l'acclamation la plus usuelle, démultipliée à satiété dans toutes les occasions officielles de la vie de la Cour. Elle figure entre autres, translittérée et traduite en grec, dans l'annexe au livre I que constitue le § 83(74), II p. 169. 8–11 :

Κρίστους, Δέους νόστερ, κουμσέρβετ ἡμπέριουμ βέστρουμ περ μουλτου-  
σάννος ἐτ βόνος

[= *Christus, deus noster, cumseruet imperium uestrum per multos annos  
et bonos*]

Ἑρμηνεύεται [traduction en grec] :

<sup>36</sup> 1. §53(44)–57(48), II p. 33–52 et *passim*.

<sup>37</sup> Cf. BIVILLE (n. 2).

<sup>38</sup> Il a également été adapté en μάγιστρος dans le titre de *magister officiorum* (1. §77).

Χριστὸς ὁ Θεὸς ἡμῶν, φυλάξῃ τὴν βασιλείαν ὑμῶν ἐπὶ πολλοῖς ἔτεσι καὶ καλοῖς  
 « Que le Christ, notre Dieu, protège votre empire pour de nombreuses et  
 bonnes années ».

Faute de pouvoir être analysé et compris, le syntagme prépositionnel *in multos annos*<sup>39</sup> a donné lieu à des erreurs de segmentation telles que, dans un contexte de 'code-mixing', ἤλθεση (avec prononciation itacisante de -η) pour ἤλθες *i(n)*, ce qui rend opaque et par conséquent inutile la présence de la préposition *in* : ἤλθεση μούλτο(υ)ς ἄννος [= ἤλθες *i(n)* *multos annos*], φιλ(λ)ικῆσιμε « bienvenu pour de nombreuses années, bienheureux »<sup>40</sup>. Le syntagme *multos annos* a évolué par univerbation en une sorte d'adjectif invariable, μουλτούσαν(ν)ο(υ)ς = *\*multusannus* : μουλτούσαννους φικίδιαθ Δέους = *\*multosannos (eff)iciat(t) [t(e)] Deus*, « que Dieu t'accorde de nombreuses années »<sup>41</sup>, pour finalement être interprété, par un phénomène de nominalisation délocutive, comme un substantif masculin en apostrophe, οἱ μουλτούσανοι (= *\*multianni*)<sup>42</sup> : καλῶς ἤλθετε, οἱ μουλτούσανοι (l. §1, I p. 16. 20), « vous êtes les bienvenus, vous à qui l'on souhaite de nombreuses années ». La forme était manifestement suffisamment ancrée dans la réalité parlée pour être restée en roumain, où l'on se souhaite encore *la mulți ani*, « de nombreuses années ». L'équivalent grec εἰς πολλοὺς χρόνους a connu un processus de nominalisation analogue dans le substantif τὸ πολυχρόνιον, qui désigne l'hymne des souhaits de longévité<sup>43</sup>.

### *Les banquets-spectacles aux XIX Lits*

Un autre exemple significatif de la latinité de Constantinople est fourni par les banquets-spectacles qui se déroulaient au Palais dans la salle dite 'des XIX Lits' : εἰς τὰ ἰθ' ἀκούβιτα (l. §69(60)). Ἀκούβιτα est une appellation d'origine romaine. Les autres salles de dîner reçoivent le nom grec de τρίκλινος, le *triklinos* de Justinien, par exemple : ἐν τῷ τρικλίνω τοῦ Ἰουστινιανοῦ (var. ἐν τῷ Ἰουστινιανῷ)<sup>44</sup>. Dans ces proto-

<sup>39</sup> Translittéré en ἡν μούλτος ἄννος (l. §84(75), II p. 171. 20).

<sup>40</sup> l. §9, I p. 63 ; l. §23(32), I p. 125.

<sup>41</sup> l. §84(75), II p. 171. 13. La traduction grecque qui accompagne la formule latine, en apparence inadéquate, et qui résulte sans doute d'erreurs de transmission manuscrite, peut toutefois amener à rétablir un binôme cohérent : [latin] μουλτούσαννους φικίδιαθ Δέους (βικτόρεμ) (cf. βίκτωρ en 171,11) [*multos annos / \*multus annus efficiat te Deus uictorem*] = [grec] νικοποιόν σε ποιήση πάντοτε (ὁ Θεός), « que Dieu te rende toujours vainqueur ». L'adverbe grec πάντοτε sert à traduire l'adverbe latin *semper* en 171. 11 et 15.

<sup>42</sup> CGL 2. 413. 19 : πολυχρόνιος *uiuax, multannus, longaeuus*. 2. 587. 51 : *multannus annosus*. Le LBG (TRAPP, E. : *Lexicon zur Byzantinischen Gräzität, besonders des 9.-12. Jahrhunderts*. Vienne 1994-) réserve une entrée (n° 46324) à μουλτούσανοι (οἱ), avec comme référence *De Cer.* V l. 16. 20.

<sup>43</sup> Εἰς πολλοὺς χρόνους, « pour de nombreuses années » (*passim*) ; πολλοὶ σου (ὑμῶν) χρόνοι, « nombreuses années à toi (à vous) ! » ; τὸ 'εἰς πολλοὺς καὶ ἀγαθοὺς χρόνους' (l. §77(68), II p. 117. 19), « le 'pour de nombreuses et bonnes années' ». → adjectif πολυχρόνιος (-ον) : πολυχρόνιον... βασιλείαν (l. §2, I p. 30. 26–28 et *passim*) ; πολυχρόνιον ποίημα (l. §82(73), II p. 168. 8–9), « le chant du *polychronion* » → substantif τὸ πολυχρόνιον. TRAPP (n. 42) n° 58945.

<sup>44</sup> l. § 73(64), II p. 97. 6, 30.

coles à substrat latin, l'Empereur ne 's'assoit' pas à table, comme dans le formulaire grec (καθέζεται ἐπὶ τῆς...τραπέζης) ; il se met à table 'en s'appuyant sur son coude' (ἀκουμβίζοντας, ἀκουμβίσαι), dans la tradition romaine, mais le terme est manifestement vidé de son sens étymologique<sup>45</sup>. Par ailleurs les chantres, qui lancent à l'adresse de l'Empereur les acclamations qui sont ensuite reprises par l'assemblée, ne sont pas des φωνοβόλοι ou κράκται (termes grecs usuels), mais des βο(υ)κάλιοι : le mot est un avatar du latin tardif *uocales*, « chanteurs » (de *uox*, « voix »)<sup>46</sup>. Comme le montre le chapitre 84(75)<sup>47</sup>, qui fournit des exemples d'acclamations latines translittérées et traduites en grec, qui scandaient le déroulement du banquet, il y avait des βο(υ)κάλιοι latinophones (τοῖς ῥωμαῖζουσι βουκαλίους, *Phil.* 171. 2–3) et des βο(υ)κάλιοι hellénophones, qui se répondaient dans une forme de code-switching dialogal : [en latin] *bibite, domini imperatores, in multos annos*, « Buvez (vivez)<sup>48</sup>, seigneurs empereurs, pendant de nombreuses années », *Deus omnipotens praestet*, « que Dieu tout puissant vous soutienne » ; [répons en grec] Ζήσατε καλήν ζωήν, δεσπόται, « Vivez une belle vie, seigneurs » ; [et de nouveau en latin] *Deus praestet*, « que Dieu vous soutienne ».

1. §84(75), II p. 171. 19 – 172. 2 : λέγουσιν οἱ βουκάλιοι  
 [1<sup>er</sup> βουκάλιος] « βήβητε, δόμνην ἡνπεράτορες ἦν μούλτος ἄννος, Δέους ὀμνήποτενς πρέστεθ »  
 [= *bibite, domini imperatores, in multos annos, Deus omnipotens praestet*]  
 [trad. gr.] Πίετε, κύριοι βασιλεῖς, ἐν πολλοῖς ἔτεσιν, ὁ Θεὸς ὁ παντοδύναμος παράσχοι  
 [2<sup>e</sup> βουκάλιος] « Ζήσατε καλήν ζωήν, δεσπότα »  
 [1<sup>er</sup> βουκάλιος] « Δέους πρένστεθ » [= *Deus praestet*]  
 [trad. gr.] ὁ Θεὸς παράσχοι

#### 4. ROMANITÉ D'ORIENT ET D'OCCIDENT

Au X<sup>e</sup> siècle, *Le livre des cérémonies* conserve la trace de protocoles de cour d'époque romaine rédigés en latin, un latin figé et formulaire dans ses structures syntaxiques, mais qui porte aussi la trace de son oralisation, des évolutions (entre autres phonétiques) que la langue latine a connues à l'époque tardive. Ce latin a connu une seconde vie en devenant grec et en générant un lexique latino-grec. Si la langue latine n'est plus guère comprise et se trouve fortement malmenée dans la transmission

<sup>45</sup> 1. §70(61), II p. 86 : καθέζεται ἐπὶ τῆς τιμίας αὐτοῦ τραπέζης. 1. §84(75) : ἀκουμβίζοντας. 1. §66(57) : πρὸ τοῦ ἀκουμβίσαι.

<sup>46</sup> 1. §1, I p. 15. 29 ; 1, § 84(75), II p. 171. 1, 6, 19 ; *Phil.* 167. 18 ; 169. 26, etc. La forme grecque témoigne d'un phénomène de bétacisme et d'une adaptation attendue du suffixe latin *-alis* en *-άλι(ο)ς*.

<sup>47</sup> 1. §84(75), II p. 171, *tit.* : ἔκθεσις τῶν λεγομένων ὑπὸ τῶν βουκαλίων ἐπὶ τῆς τραπέζης τῶν ἰθ' Α(κ)κουβίτων, « liste des acclamations dites pas les hérauts à la Table des dix-neuf lits ».

<sup>48</sup> En raison du bétacisme, les formes *uiuite* 'vivez' et *bibite* 'buvez' sont, dès le 1<sup>er</sup> siècle, devenues homophones en latin.

manuscrite, l'empire dit 'byzantin' n'en demeure pas moins un empire « romain », et constitutif de la « Romania » :

1. §74(65), II p. 103. 26 (couronnement d'une *Augusta*) : « Le sénat (ἡ σύγκλητος) exulte, ainsi que le palais (τὸ παλάτιον < *palatium*) tout entier, le monde (ὁ κόσμος) se réjouit. La ville (ἡ πόλις) exulte, ainsi que la Romanie tout entière (ὅλη ἡ Ῥωμανία) ».

Dans cette Romania, à la fois occidentale et orientale, le latin disparaît comme langue de communication, au profit des langues romanes en Occident, et en Orient du grec, qui n'avait jamais cessé d'être la langue de communication dominante. Ce grec parlé a perdu sa dénomination originelle de 'grec', pour devenir 'romain' (le 'romain', le grec moderne), témoignant ainsi d'une lointaine époque où le latin et le grec se côtoyaient au sein du pouvoir, dans un bilinguisme complexe que l'on peut observer, par exemple, dans le cérémonial de la Fête de l'Incarnation (1. §32(23), I p. 125. 8) :

ὁ πραιπόσιτος [< *praepositus*] λέγει ῥωμαϊκῇ διαλέκτῳ, « le préposite dit en latin : 'βίτ' [= δίτ < *dic(i)t(e)*, 'dites !'], et l'un des membres de la Chambre [τοῦ κουβουκλείου < *cubic(u)lum*] répond [en grec] : 'Καλῶς' ['Bien'] et tous les membres de la chambre répondent en latin (λέγουσι ῥωμαῖστί) : 'καλῶς ἦλθεσθε μούλτους ἄννους φιληκῆσιμε' [= *in multis annos felicissime*], 'Bien venu êtes-vous, pour de nombreuses années, bienheureux' ».

Les formes grecques passées en latin (καλῶς) et le latin revu à la mode grecque (δίτ) se côtoient et s'entremêlent, dans le flou identitaire qu'entretient la notion de romanité.

Frédérique Biville (Lyon/Paris)  
 Université Lumière Lyon 2  
 Maison de l'Orient et de la Méditerranée (UMR 5189 HiSoMA)  
 f.biville@wanadoo.fr